



# Elections à la SNCF : l'UNSA, en forte progression !

Paris, le 2 avril 2009

Jeudi 26 mars, les 160 000 cheminots votaient pour désigner leur Délégués du Personnel et leurs élus dans les 27 CE de l'entreprise.

Ces élections avaient un caractère particulier car la Loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale, résultat d'un accord signé entre la CFDT, la CGT et le MEDEF, s'y appliquait pour la première fois.

## **8 syndicats en compétition, seulement 4 survivants**

Dépassant les 10% sur l'ensemble de l'entreprise SNCF, seuls quatre syndicats continueront d'exister : la CGT (39.3%), l'UNSA Cheminots (18%), SUD (17,5%) et la CFDT (11,5%) de peu.

Quatre syndicats disparaissent de la SNCF car ne réalisant pas les 10% minimum : FO et la CGC (8%) malgré leurs listes communes, la CFTC (5,4%) et la FGAAC qui s'est diluée dans la CFDT.

## **Un grand vainqueur, l'UNSA !**

L'UNSA, auparavant 3ème syndicat de la SNCF derrière SUD, devient la 2ème force de l'entreprise. Sans aucune publicité dans les journaux ou à la télé, contrairement à SUD qui est devenu une sorte de « choucou médiatique », l'UNSA réalise la plus forte progression (+3,5 points). Cela prouve que l'enracinement militant sur le terrain et le sérieux valent tous les plans marketing possibles.

## **Des syndicats placés devant leurs responsabilités**

A la SNCF, l'UNSA Cheminots et la CFDT (18% + 11,5%) ne totalisent pas les 30% de voix nécessaires pour qu'un accord signé s'applique. Si la CGT ou SUD ne s'engagent pas, plus aucun accord ne se mettra en place pendant les deux prochaines années à la SNCF.

***Terminé de critiquer un accord en espérant que d'autres le signent !***

**L'UNSA RATP félicite ses collègues de l'UNSA Cheminots pour ces résultats en espérant qu'ils annoncent un succès comparable pour la famille Autonome à la RATP.**

**Dès les prochaines élections professionnelles, la Loi du 20 août 2008 s'appliquera à la RATP et rendra son verdict.**

**Dans notre entreprise, seuls deux syndicats dépassent aujourd'hui les 10% de représentativité : l'UNSA RATP et la CGT.**

**La multiplication des syndicats réformistes RATP (pas moins de six syndicats !), ouverts au progrès social négocié, est sans doute un handicap pour les agents de l'entreprise. Il nous appartient de construire un autre scénario !**